

Accueil entre **16h et 19h**.

Le petit déjeuner est servi de 8h à 10h.

La location de la chambre s'entend du jour

d'arrivée 16h au jour de départ 11h.

Tout départ prolongé entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Toute réservation sera confirmée par écrit à réception d'un virement bancaire ou un chèque d'acompte de 30 % du montant total de la réservation

Paiements acceptés :

Chèques- Virements bancaires-Espèces (un distributeur sur place à St-Sauveur)

Conditions générales de vente des chambres d'hôtes La Riveraine et les bicyclettes

Réservation

Article 1

La réservation se fait par téléphone ou mail. Elle sera effective dès réception d'un acompte de 30% du montant total du séjour, par chèque adressé au nom du propriétaire ou par virement bancaire.

Absence de rétractation : pour toutes les réservations, les hôtes ne bénéficient pas du délai de rétractation et ce, conformément à l'article L221-28 du Code de la Consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

Article 2

En cas d'annulation par le client, celle-ci doit être notifiée au propriétaire par téléphone, courriel, ou courrier :

1. Annulation moins de 7 jours avant le séjour: l'acompte reste acquis.
2. Dans le cas d'un départ anticipé, l'intégralité du séjour est exigible.

Article 3

En cas d'annulation du séjour par La Riveraine et les bicyclettes celle-ci remboursera l'intégralité des sommes versées par le client.

Arrivée

Article 4

Les hôtes se présentent le jour précisé lors de leur réservation, au plus tôt à 16h (heure de disponibilité des chambres et de remise des clefs) et, au plus tard à 19h.

Prévenir par téléphone si, par la force des choses, vous êtes contraint d'arriver après ce créneau horaire.

Séjour

Article 5

Toute demande particulière de la part des hôtes sera étudiée et éventuellement validée d'un commun accord avec le propriétaire.

Article 6

Les hôtes s'engagent à respecter la quiétude des lieux et à libérer la chambre en parfait état :

1. La Riveraine et les bicyclettes offre des espaces non-fumeurs, chambres et parties communes (des cendriers sont mis à disposition à l'extérieur).
2. Pas de nourriture consommée ou stockée dans les chambres, si besoin, des tables sont à disposition à l'extérieur dans le jardin, en terrasse, si la météo ne le permet pas voir avec le propriétaire pour l'accès à la salle à manger, de même un réfrigérateur permet de réserver la nourriture ; de même des poubelles de tri sont à disposition près du local à vélos.
3. Livres, revues, jeux de société, jeux d'extérieur sont proposés, chacun s'engage à les utiliser avec soin et les remettre à leur place après usage.
4. En cas de dégradation, le client s'engage à payer les frais de remboursement des éléments abimés.
5. Les animaux peuvent être acceptés après accord du propriétaire, à la condition de leur propreté et de leur tranquillité à l'égard des hôtes de la maison. Leur propriétaire s'engage à nettoyer, ramasser toute salissure.

Article 7

Les hôtes s'engagent à prendre connaissance des consignes de sécurité.

Article 8

Le solde du séjour est à régler lors de votre séjour à La Riveraine et les bicyclettes, la taxe de séjour est incluse dans les tarifs et sera notifiée en plus sur la facture.